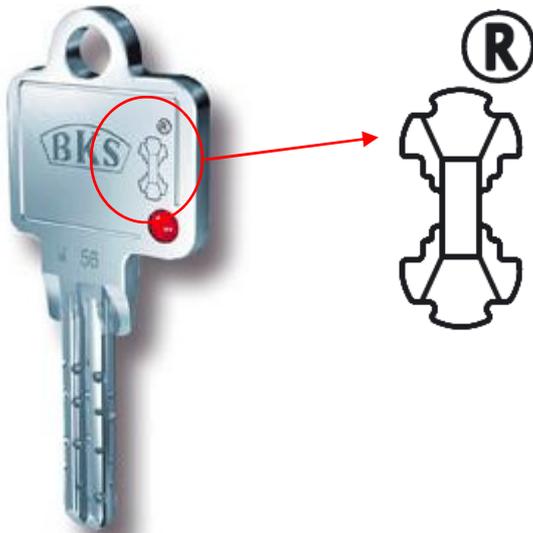


La forme de la clé janus est une marque déposée de BKS!



La marque déposée est indiquée sur la clé par le sigle ®. Elle assure une continuité de la protection de la clé pour une période indéfinie, même après la période du brevet prévu pour 2014.

“La marque communautaire confère à son titulaire un droit exclusif d’interdire à tout tiers l’utilisation de sa marque dans la vie des affaires sans son consentement.”

Source: <http://oami.europa.eu>

